



Titre de Travail de l'AFB

Attribué lors de la Nationale de Travail

Pour les Brevet/certif - les Niveaux 1 et les Niveaux 2

Titre non homologable par la SCC

Ces titres sont accessibles annuellement, un même chien peut acquérir plusieurs fois ce titre à des années différentes.

Vainqueur de la NT Espoir de l'AFB de la discipline

Avec attribution d'un diplôme par l'AFB

Dénomination des titres :

Dans chaque discipline en, Niveau 2, Niveau 1 et Brevet/certif les vainqueurs seront dénommés comme suit :

Niveau Brevet/Certif : « Vainqueur espoir » Brevet ou Certif de l'AFB de la discipline année 20xx

Niveau 1 : « Vainqueur 1 » – Niveau 1 de l'AFB de la discipline année 20xx

Niveau 2 : « Vainqueur 2 » – Niveau 2 de l'AFB de la discipline année 20xx

Conditions d'obtention :

* Être adhérent du club de race (Dans l'année de participation à la Nationale de travail).

* Être le 1^{er} Boxer en Brevet, en niveau 1 ou en niveau 2 dans sa discipline (seulement en Brevet et IFH1 pour l'IFH) et avoir obtenu au minimum 70% des points de son échelon lors de la Nationale de Travail (BoxDobRott).

Disciplines ou le titre est accessible, si organisées lors de la NT :

(A ce jour seules les disciplines en gras soulignées donnent accès au titre)

Vainqueur de la Nationale de Travail Espoir de l'AFB en niveau (xx) :

- **en Ring.**
- **en IGP.**
- **en IGP FH**
- **en Obéissance.**

- *en Mondioring.*
- *en Campagne.*
- *en Pistage Français.*
- *en Recherche Utilitaire.*